

Fiche de Mission de Volontaire de la Solidarité Internationale (VSI)

Code FV :

Validée le :

Intitulé de la mission : Assistant.e médiathécaire numérique

Pays d'accueil : Réunion (France)

Lieu de mission (ville) : Saint-Denis

Durée de la mission proposée : 12 mois

Date souhaitée d'arrivée du / de la volontaire : Février 2026

I. La mission

Les éléments marqués par un astérisque () figureront dans le contrat du volontaire (VSI)*

Structure d'envoi : indiquer le nom de l'organisme * : France VOLONTAIRES

Espace volontariat ou Antenne France Volontaires référente : Antenne de la Réunion – 3 rue des Ecoliers – Bureau 9 – 97490 Sainte-Clotilde

Responsable : Anne KORSZUK – Email : anne.korszuk@france-volontaires.org

Tel : 00 262 692 31 18 05

Présentation de la structure d'accueil :

Nom de l'organisme * : Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI), Direction de la Culture du Département de La Réunion

Adresse, téléphone, mail général : 4 rue Marcel Pagnol, 97490 Sainte Clotilde, 02.62.94.04.25, ihoi@cg974.fr

Référent partenaire : David GAGNEUR, directeur de l'IHOI

Présentation de la mission : L'Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI) est un service culturel et numérique innovant du Département de La Réunion dont le portail numérique, www.ihoi.org, offre l'accès à des archives visuelles et documentaires portant sur l'histoire des différents territoires qui bordent l'océan Indien.

En 2025, 30 000 images anciennes, issues de collections publiques et privées, ont été numérisées et sont disponibles en ligne. Sacralisées, oubliées ou méconnues, quelques fois menacées, ces images mettent en lumière la richesse, la diversité et la singularité des sociétés de l'Indianocéanie. L'Iconothèque gère l'intégralité de la chaîne de traitement documentaire et, pour faire vivre ces collections, conçoit des outils de médiation et de valorisation (ludothèque, expositions virtuelles, tables numériques interactives itinérantes, application mobile, sites internet dédiés). L'IHOI rallie à sa démarche des institutions détentrices de fonds iconographiques partenaires notamment dans le cadre de projets coopératifs cofinancés par l'Union européenne au titre des PO INTERREG V et VI océan Indien.

Le/la volontaire aura pour mission, sous la supervision du directeur de l'IHOI et en lien avec son équipe, le traitement documentaire de nouveaux fonds iconographiques à diffuser sur le portail numérique et la mise à disposition de ces images aux différents publics. Il contribuera à la mise en place d'offres de médiation liées aux supports numériques et en direction des publics cibles (publics scolaires, enseignants, seniors, étudiants, populations des territoires qui bordent l'océan Indien, institutions partenaires). Il accompagnera la mise en œuvre de la programmation culturelle du service (résidences d'artistes, visites guidées lors des journées européennes du patrimoine, événements autour des 80 ans de la départementalisation etc...) et sera un acteur du développement de la coopération notamment avec l'Inde.

Les principales activités à mener par le volontaire* :

- Numérisation, catalogage et indexation d'images fixes et animées
- Création/valorisation de supports numériques
- Utilisation et déploiement d'une communication digitale
- Veille culturelle et identification de nouvelles opportunités de partenariats avec l'Inde
- Accueil des publics et mise en œuvre d'actions de médiation en direction des publics cibles
- Assistance à la formation des usagers des tables numériques
- Participation à la programmation culturelle du service
- Traduction et interprétariat en anglais

Horaires habituels, jours de repos hebdomadaires : 08h30-15h30 / *repos hebdomadaire du samedi au dimanche*

N.B : *Le travail effectué en dehors des horaires habituels devra impérativement donner lieu à un repos compensatoire (l'antenne de FV devra être tenue informée). Les déplacements AR en dehors du pays de mission (et notamment en week-end) donnera également droit à un repos. Les arrêts maladie ne sont pas décomptés des jours de congés du volontaire.*

Déplacements professionnels à prévoir : oui occasionnellement

N.B : *Les déplacements professionnels dans le pays de mission sont à la charge de la structure d'accueil.*

A quels Objectif(s) de Développement Durable (ODD) auquel contribue le / la volontaire répond la mission ?

Le/la volontaire contribuera à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD) :

ODD4 – Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

ODD9 – Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation

ODD10 – Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

ODD16 – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable

ODD17 – partenariats pour la réalisation des objectifs

CADRE PARTENARIAL

Partenaires co-financeurs :

Nom de l'organisme * : Département de la Réunion

Personne à contacter (*nom, qualité, mail*) : Isabelle CAUSSANEL, Responsable de la Mission Coopération Internationale et Régionale du Département de la Réunion

Isabelle CAUSSANEL isabelle.caussanel@cg974.fr

Partenaires opérationnels :

Nom de l'organisme * : Antenne de France Volontaires à La Réunion

Personne à contacter (*nom, qualité, mail*) : Anne KORSZUK, responsable de l'antenne de France Volontaires à La Réunion

anne.korszuk@france-volontaires.org

Autres partenaires

Nom de l'organisme * : Iconothèque historique de l'océan Indien (IHOI)

Personne à contacter (*nom, qualité, mail*) : David GAGNEUR, Directeur de l'IHOI

David.gagneur@cg974.fr

II. Profil souhaité

Formation(s) souhaitée(s) : Minimum Licence en Histoire, en Histoire de l'Art, en Géographie, en Littérature, en Ethnologie ou Anthropologie, Sciences de l'information-communication, Bibliothéconomie

Expérience(s) professionnelle(s)/ associées souhaitée(s) : Débutant.e accepté.e
Des stages ou expériences professionnelles seront appréciés.

Compétences et aptitudes principales recherchées :

- Bonne expression orale et écrite
- Bonne culture générale
- Sens de la communication
- Connaissance indispensable de l'informatique, des logiciels, de l'univers du Web, des réseaux sociaux
- Maîtrise des outils bureautiques (Word et ou Libre Office / Google Doc, Excel, Google sheet)
- Goût du travail en équipe et en transversalité
- Sens de la rigueur, de l'organisation, de la gestion du temps
- Grande capacité d'adaptation et d'intégration, favorisant l'interculturalité
- Grande motivation et force de proposition
- Expérience en maîtrise d'un logiciel de bibliothèque appréciée
- Connaissance des normes de catalogage et d'indexation appréciée

Langue(s) souhaitée(s) et niveau : Français au niveau B2

Autre(s) impératif(s) :

Procédure de sélection : CV + Lettre de motivation

Période d'entretien du partenaire : Décembre 2025

Période d'entretien de France Volontaires : Décembre 2025

Formation de préparation à l'expérience de volontariat à l'international : tous les volontaires accompagnés par France Volontaires participeront à une formation obligatoire qui validera leur déploiement. **Janvier 2026**

III. Contexte pays

Située dans l'archipel des Mascareignes à environ 800 kilomètres à l'Est de Madagascar et à 200 kilomètres au Sud-Ouest de l'île Maurice, La Réunion est une île volcanique qui présente un relief très escarpé. 3 vastes cirques se situent au centre de l'île : Salazie, Cilaos et Mafate. L'île bénéficie aussi d'un littoral riche, avec à l'Ouest le lagon et les plages, et à l'Est une côte plus verte et sauvage.

L'île de La Réunion est située dans l'océan Indien par 55°3 de longitude Est et par 21°5 de latitude Sud, au-dessus du Tropique du Capricorne. Située à 200 km au Sud-Ouest de Maurice et à 800 km à l'Est de Madagascar, La Réunion forme avec Maurice et Rodrigues, l'Archipel des Mascareignes.

- **Superficie : 2 512 km²**
- **Longueur des côtes : 207 km**
- **Point culminant : Piton des Neiges, 3 070 mètres**
- **Forme elliptique d'environ 70 x 50 km**
- **Région et département d'outre-mer français**
- **Chef-lieu et préfecture : Saint-Denis**

La Réunion compte 850 000 habitants, en faisant le département d'outre-mer le plus peuplé avec une densité moyenne de près de 340 hab./km². Les contrastes de densité de population sont très importants et 80 % des habitants vivent sur une bande côtière allant de l'océan jusqu'à 400 m d'altitude, alors que les zones inhabitées couvrent la moitié de la superficie de l'île. Cette variabilité de peuplement s'explique par des causes essentiellement topographiques et climatiques.

La diversité des reliefs de l'île s'accompagne d'une diversité des climats. Si La Réunion bénéficie de températures tropicales et d'un ciel ensoleillé toute l'année, certaines journées peuvent être plus fraîches sur les hauteurs ou des pluies sur les côtes. L'île vit deux saisons : l'été austral de novembre à avril et l'hiver austral de mai à octobre.

Pendant la période estivale les températures diurnes sont supérieures à 30° et il peut également y avoir quelques cyclones.

Lors de l'hiver austral, les températures sont plus fraîches. Sur le littoral, les températures varient de 22° à 24° et dans les "hauts" entre 5° et 15°.

Sur un plan administratif, La Réunion est découpée en 4 régions, 24 communes, et 5 communautés d'agglomération. La Réunion est un département et une région d'outre-mer (DROM) et une région

ultrapériphérique (RUP) de l'union européenne. Le chef-lieu et Préfecture de La Réunion est Saint-Denis. 3 sous-préfectures sont situées à Saint-Paul dans l'Ouest, Saint-Pierre dans le Sud, et Saint-Benoît dans l'Est. L'aéroport international principal de Roland Garros est situé à Sainte-Marie, juste à côté de Saint-Denis.

IV. Conditions statutaires

- Statut du Volontaire de la Solidarité Internationale (loi de 2005) ;
- Indemnité d'installation et indemnité de réinstallation au retour ;
- Indemnité mensuelle de subsistance : cette indemnité n'a pas le caractère d'un salaire ou d'une rémunération, et permet d'accomplir la mission dans des conditions de vie décentes ;
- Couverture sociale de base (maladie, maternité, invalidité, accident du travail et vieillesse) mutuelle, assurances rapatriement, prévoyance et responsabilité civile) ;
- Mise à disposition d'un logement. Le logement est à caractère individuel ou collectif offrant un confort décent.
- Frais de visa
- Frais de voyage 1 aller-retour entre le lieu de résidence et le lieu d'affectation
- Frais de déplacement à La Réunion avec un abonnement de bus.
- Forfait téléphonie à La Réunion